

NOTICE POUR VOUS AIDER A REMPLIR VOTRE BULLETIN D'ENGAGEMENT

Merci de respecter ces quelques règles qui feront gagner un temps précieux aux bénévoles et réduiront les risques d'erreurs.

Une règle d'or : remplissez le bulletin en ligne sur www.rallyes-routiers.com. A défaut, écrivez lisiblement.

Numéro de course : c'est l'organisateur qui vous l'attribuera. En revanche, n'hésitez pas à nous indiquer avec qui vous aimeriez rouler. Nous ferons le maximum pour vous satisfaire compte tenu de la contrainte du circuit où les machines de puissance équivalente roulent dans la même série. N.B. : les pilotes NCO roulent ensemble, les LJA ensemble.

N° de la personne présente sur le rallye : **indispensable** pour savoir qui contacter en cas de chute pour récupérer la moto, etc. Indiquez le numéro d'une **personne présente sur place** (peut être complété lors des vérifications administratives).

Né le : renseignement obligatoire.

RAPPEL : Les pilotes ou les passagers mineurs doivent joindre une autorisation parentale.

N° de téléphone portable : **indispensable** pour que les officiels puissent vous joindre en cas de besoin le jour du rallye.

E-mail : Tous les documents concernant le rallye (confirmation d'engagement, liste d'attente...) seront envoyés à cette adresse.

Licence : pour connaître les types de licence existants, rendez-vous sur ffmoto.org

Si vous n'avez pas encore reçu votre licence, indiquez « en cours » mais **notez le type de licence que vous avez demandé** (NCO ou LJA1 « une épreuve ») pour que nous puissions vous attribuer un numéro de course.

Si vous aviez une licence les années précédentes, le numéro de licence restera identique.

N'oubliez pas que l'obtention de la licence demande **plusieurs semaines** et que le CASM est **obligatoire** pour toute première demande de licence annuelle. **Inutile d'attendre que votre licence soit validée pour vous engager.**

Par ailleurs, la licence « entraînement » n'est pas valable pour participer au rallye, qui est une compétition.

Si vous n'êtes pas licencié FFM, écrivez « une manifestation ». Dans ce cas, vous devez obligatoirement remplir une demande de licence une manifestation sur le site ffmoto.org et la payer en ligne (lisez les instructions en cliquant sur « demande de licence une manifestation »). Vous pouvez utiliser la notice pour vous aider à remplir votre demande de licence qui figure sur notre site.

Club : facultatif si vous n'avez pas de licence annuelle.

Moto ou side : si vous n'êtes pas encore en possession de tous ces renseignements, vous pourrez les communiquer ultérieurement. En revanche, nous devons savoir **dans quelle catégorie vous vous engagez** pour pouvoir vous attribuer un numéro. **N'oubliez pas de prévenir le club organisateur dès que vous aurez ces renseignements ou si vous changez de machine.**

Catégorie : N'oubliez pas de cocher la catégorie et l'option « jour » ou « jour et nuit ».

Pour connaître les catégories, consultez le **Règlement du championnat de France des Rallyes** sur le site www.ffmoto.org rubrique « règlements » ou sur www.rallyesroutiers.com

Coupe espoir

Si vous n'avez aucun titre de champion de France dans quelque discipline que ce soit **et que vous êtes né après le 31 décembre 1996**, cochez « oui ». Vous devez pratiquer le rallye depuis trois saisons au maximum.

Vétéran : si vous êtes né **avant le 1^{er} janvier 1976**.

Date et signature

Obligatoires. Lisez attentivement le **règlement particulier de l'épreuve** en ligne sur ce site.

RAPPEL : le bulletin d'engagement doit être obligatoirement envoyé par la poste, accompagné du montant de l'engagement à l'ordre de ASMAGO (300 € rallye complet, 260 € étape de jour seule). A envoyer à Pierre et Thérèse Derrien, 4, place de Luxembourg, 72000 LE MANS.

Vous pouvez également payer en ligne sur <https://www.helloasso.com/associations/asmago-rallye-de-la-sarthe>

Dans ce cas, envoyez votre bulletin d'engagement par mail à info@rallyedelasarthe.com